



## CHSCT ET INSTANCES DE DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL : COMMENT INVESTIR D'AVANTAGE LE CHAMP DES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Rencontres organisées pour les  
industries et coopératives  
agroalimentaires

### Contexte :

Evaluation des risques professionnels, pénibilité, risques psychosociaux, évolutions des organisations du travail... Autant de sujets qui placent **les conditions de travail au centre du dialogue social** dans les entreprises et mobilisent fortement les instances de représentation du personnel, CHSCT ou délégués du personnel dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Les enjeux sont forts et les questions complexes. Cela nécessite, pour les appréhender au mieux, **un outillage adapté qui concerne aussi bien les représentants du personnel que les représentants des employeurs**. Comment les CHSCT et les DP agissent sur la prévention et les conditions de travail ? Comment les instances fonctionnent aujourd'hui ? Quels leviers pour progresser sur ces sujets ?

### Trois rencontres pour venir échanger sur ces thèmes

**Objectifs : faire le point sur les pratiques des instances et proposer des démarches et outils** pour renforcer l'action des CHSCT et des DP en matière de prévention et de conditions de travail au sein des entreprises agroalimentaires.

**Rencontre CHSCT**  
**Jeudi 20 juin 2013**  
**de 14h30 à 16h30**  
**à Montpellier**

**Atelier DP**  
**Mardi 25 juin 2013**  
**de 14h30 à 16h30**  
**à Narbonne**

**Atelier DP**  
**Jeudi 27 juin 2013**  
**de 14h30 à 16h30**  
**à Montpellier**

Ces rencontres sont organisées dans le cadre du Plan d'Actions Régional du secteur agroalimentaire et du Plan Régional Santé Travail et s'adressent aux représentants du personnel et présidents des CHSCT, aux délégués du personnel et aux chefs d'entreprises de 11 à 49 salariés dans le secteur agroalimentaire (dès 6 salariés dans les coopératives).

Elles auront lieu :

- pour Montpellier : à la DIRECCTE, salle du rez-de-chaussée, 3 place Paul Bec (TRAM Antigone, Parking Polygone ou Antigone).
- pour Narbonne : à la Maison des Vignerons, ZAC Bonne Source.

Les inscriptions sont gratuites et obligatoires (places limitées)  
par mail ([c.pinatel@anact.fr](mailto:c.pinatel@anact.fr)) ou par téléphone (04 99 52 61 40)  
(merci de préciser vos nom, prénom, entreprise, fonction, mail)

**Pour en savoir plus :** Catherine PINATEL, ARACT LR : [c.pinatel@anact.fr](mailto:c.pinatel@anact.fr)

Actions conduites en partenariat  
avec les acteurs du Plan Régional Santé Travail

